

Durant le dernier mandat, la Ville n'a cessé de souscrire des emprunts pour financer ses dépenses. Aujourd'hui, la Ville est endettée à hauteur de 51,7 millions d'euros (56,3 millions d'euros avec l'abattoir) : il lui faut 14,8 années pour rembourser cette dette (au lieu de 10 ans en 2001). Le seuil de surendettement d'une ville est fixé à 15 ans. Bourg est donc au bord du surendettement et loin de la moyenne nationale des villes de même taille qui ont une capacité de remboursement de leur dette de 5,4 années.

CAPACITE DE DESENDETTEMENT au 31/12 (en années)

Capital restant dû / capacité d'autofinancement

